



Pour une Ville écologique et responsable

Le climat se dérègle, nous en percevons les conséquences quotidiennement : épisodes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, tempêtes et vents violents, inondations, vagues de chaleur, canicules... Le monde entier est touché, Bron n'y échappe pas.

Nous savons aujourd'hui, de façon scientifique, que ces dérèglements climatiques sont dus aux activités humaines générant des émissions de gaz à effet de serre.

Nous devons donc ensemble prendre conscience des limites écologiques de notre planète et de la nécessité d'améliorer notre environnement de vie pour adapter notre action publique. Il s'agit de notre avenir et celui de nos enfants. Sachant qu'il ne peut exister de transition

écologique sans prise en compte des enjeux de justice sociale et de solidarité, sans opposer ces deux enjeux majeurs entre eux.

Nous considérons donc ensemble que la question climatique et écologique doit constituer une

priorité majeure de toutes nos politiques naturellement liée aux enjeux de santé publique.

Agir ici et maintenant en faveur de l'écologie, c'est une nécessité, c'est une responsabilité et c'est un choix que nous faisons en accord avec nos convictions.

Ainsi, nous nous engageons à agir pour protéger la qualité de l'environnement, renforcer la place de la nature en ville, et répondre, à l'échelle de notre

territoire, à l'urgence climatique. Il faut pour cela poursuivre la transition énergétique, préserver la biodiversité et les ressources naturelles, limiter au maximum les déchets, et favoriser les mobilités plus respectueuses de l'environnement.

Agir ici et maintenant en faveur de l'écologie, c'est une nécessité

NOUS NOUS ENGAGEONS À ▶

NATURE EN VILLE

- 34** Créer une opération : «Une classe, un arbre» pour sensibiliser les enfants et ainsi planter + de 1000 nouveaux arbres sur le mandat
- 35** S'assurer de la mise en œuvre effective de l'engagement de 1000 arbres dans le nouveau quartier de la Clairière (1 par logement)
- 36** Encourager l'implantation de toitures et murs végétalisés sur les bâtiments publics et privés
- 37** Mettre en place un "Plan canicule pour les écoles" : dés-imperméabiliser les cours d'école et les végétaliser
- 38** Planter des essences végétales mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques
- 39** Protéger mieux encore les arbres existants dans les parcelles privées, en application des nouvelles règles du PLU-H en la matière lors de l'instruction des permis de construire
- 40** Soutenir et favoriser le développement des jardins familiaux et encourager la création de jardins partagés

"ZÉRO DÉCHETS"

- 41** Supprimer les emballages plastiques et jetables dans toutes les manifestations et réceptions organisées par la Ville ainsi que les contenants plastiques dans la restauration scolaire
- 42** Amplifier la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires
- 43** Poursuivre et amplifier les opérations de compostage pour mieux valoriser les déchets alimentaires
- 44** Développer le tri sélectif dans les manifestations municipales

BIODIVERSITÉ

- 45** Diminuer ou supprimer des créneaux d'éclairage public dans certains secteurs pour préserver la biodiversité
- 46** Valoriser la faune et la flore locale auprès des écoles avec la réalisation et l'installation de nichoirs pour les oiseaux ou des visites du rucher du Fort de Bron

47 Poursuivre une gestion différenciée des espaces verts municipaux pour conserver de vrais refuges de biodiversité

EAU

- 48** Généraliser les dispositifs économisant l'eau dans les bâtiments publics et les espaces verts
- 49** Équiper les bâtiments publics de récupérateurs d'eau de pluie
- 50** Dés-imperméabiliser certains espaces publics goudronnés afin de favoriser l'infiltration de l'eau sur site

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 51** Amplifier le recours à l'électricité verte (85 % aujourd'hui) et au biogaz (10 % aujourd'hui) dans les bâtiments municipaux
- 52** Raccorder au réseau de chauffage urbain les équipements publics situés à proximité : écoles, résidence Marius Ledoux, centre aéré, centre nautique, stade Duboeuf, MJC, etc
- 53** Installer des panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments municipaux et soutenir l'association "Toits en transition"
- 54** Promouvoir une construction neuve plus écologique, notamment en bois, en particulier pour les bâtiments municipaux, afin de favoriser les économies d'énergie

RÉNOVATION THERMIQUE

- 55** Poursuivre la rénovation thermique des écoles : Jean-Moulin, Ferdinand-Buisson, Alsace-Lorraine, etc
- 56** Réaliser la 3^{ème} et dernière phase de rénovation de la MJC Louis Aragon
- 57** Encourager la rénovation thermique du patrimoine privé par une aide financière directe de la Ville
- 58** Soutenir la rénovation thermique des grands ensembles (Parilly, Sapins) en sollicitant l'engagement des bailleurs

TRANSPORTS COLLECTIFS

- 59** Veiller au développement de l'offre du SYTRAL : nouvelle ligne centre-est (route de Genas), pro-

longement du T6 vers Villeurbanne, nouvel arrêt du T5 au parc du Chêne et mise en place d'un parc relais à Eurexpo hors jours de salon

60 Soutenir le projet de création d'une passerelle piétons/vélos/transports collectifs reliant le pôle hospitalier Est et «la Clairière»

61 Agir auprès du SYTRAL pour une amélioration permanente de l'offre existante : optimisation des parcours, augmentation des fréquences en soirée et le week-end et mise en place d'une tarification pour les petits trajets

MODES DE DÉPLACEMENTS ACTIFS

- 62** Développer les zones 30 (hors grandes voiries) pour favoriser les circulations piétonnes et vélos
- 63** Améliorer le réseau cyclable et traiter le franchissement du rond-point de la Boutasse et des trémies route de Genas et avenue du 8 mai 45, ainsi que l'avenue Franklin Roosevelt
- 64** Aménager une piste cyclable le long de la rue Lionel Terray pour relier Mermoz-Pinel à l'Université en traversant Parilly sud
- 65** Développer les cheminements piétons sécurisés, notamment le long de la rue du 19 mars 1962 entre la Médiathèque et le stade Pierre Duboeuf
- 66** Multiplier les arceaux vélo et implanter des parkings vélos sécurisés au plus proches des stations de métro et de tramway
- 67** Généraliser les emplacements vélo et trottinettes dans les écoles et encourager les pédibus
- 68** Soutenir l'association "la P'tite Rustine" et ses activités de vente/location de vélos d'occasion et son atelier d'autoréparation
- 69** Implanter des sites de recharge pour les voitures électriques sur le territoire

ET AUSSI...

70 Favoriser les achats durables dans les services municipaux sur la base de la charte des achats durables et responsables adoptée par la ville en 2019